

## VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des  
usagers du Centre Social de Montbrison (42)

N° 55 juillet 1993

p. 2 Les publications de Village de Forez.

Claude LATTA

p. 3 Une convention signée par les plâtriers de Montbrison  
le 21 avril 1901.

Daniel ALLEZINA

p. 8 La colline fortifiée de Montbrison au XVIIIe siècle.

Pierre DREVET

p. 13 La création de paroisses en Forez du Xe au XIVE siècle.

Roger FAURE

p. 22 Histoire de l'Association de la noblesse française.

Olivier de SUGNY

---

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison  
(abonnements) Rue Puy-du-Rozeil  
42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude LATTA

Courrier-coordination : Joseph BAROU

Comité de rédaction : Gérard Aventurier, Claude Beaudinat, Michel Blanc,  
Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet,  
Roger Faure, Jean Guillot, Philippe Pouzols.

Dépôt légal : 3e trimestre 1993.

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique  
de la Loire, St-Etienne

A l'occasion du 20ème anniversaire  
du Centre Social de Montbrison :

## LES PUBLICATIONS DE VILLAGE DE FOREZ

Pour marquer le 20ème anniversaire du Centre Social, nous avons fait un exceptionnel effort de publication sous forme de numéros hors-série sur lesquels nous attirons l'attention de nos lecteurs :

- "Marguerite Fournier raconte..." rassemble, dans un recueil préparé par Claude Beaudinat et préfacé par le comte de Sugny, président d'honneur de la Diana, tous les articles publiés par Marguerite Fournier dans *Village de Forez* depuis la création de celui-ci. Cet ouvrage de 200 pages, publié en coédition avec la Diana, a été présenté au public et offert à Marguerite Fournier, le 21 mai dernier, sous les voûtes de la belle salle héraldique de la Diana. En présence du Docteur Poirieux, sénateur-maire de Montbrison et de Blandine Jeudy, présidente du Centre Social, le vicomte Maurice de Meaux, président de la Diana, Etienne Desfonds, adjoint au maire, chargé des Affaires Culturelles, Jean-Paul Jasserand, journaliste au *Progrès* et Joseph Barou, de *Village de Forez*, ont pris la parole pour rappeler la carrière et l'oeuvre de Marguerite Fournier. Celle-ci a ensuite évoqué quelques-uns de ses souvenirs qui font partie de la mémoire d'une ville dont elle est l'historienne.

- Dans ce n° 55 de *Village de Forez*, trois autres recueils vous sont proposés en souscription :

- "La Résistance dans le département de la Loire" : Roger Faure a préparé ce recueil de tous les articles consacrés dans *Village de Forez* à la Résistance et à la Déportation en Forez. Ces textes sont précédés d'une introduction et d'une chronologie qui permettent au lecteur de replacer chaque étude dans le contexte de l'époque ; une carte des opérations de Résistance (maquis, parachutages, sabotages, etc), due, elle aussi à Roger Faure, illustre ce travail qui fera date.

- "Le colonel Combe" : Joseph Barou publie cette intéressante étude sur le colonel Combe dont la statue orne l'une des places de Feurs. Ce soldat de la Révolution et de l'Empire, exilé aux Etats-Unis après la chute de Napoléon Ier, reprit du service sous Louis-Philippe et fut tué lors de la prise de Constantine (1837). Sa biographie est ici présentée d'après les archives du Service Historique de l'Armée de Terre et établit sans complaisance la vérité historique sur un personnage étonnant. Claude Brandon, présidente des Amis du Musée de Feurs, a préfacé cette étude.

- Le Centre Social publie aussi un recueil de poésie : "La pierre à feu", de Louis Merlay, un Montbrisonnais. Sa poésie, portée par une langue à la fois simple et savante, traverse la réalité de ses brusques éclats et nous invite à chercher, au delà des apparences, le sens des choses de la vie.

Voici ce que présentons à nos lecteurs, à la veille de vacances qui vont leur donner, nous le leur souhaitons, le temps de lire : nous les remercions par avance de nous aider en souscrivant à ces ouvrages. Bonne lecture à tous !

Claude Latta

## UNE CONVENTION SIGNÉE PAR LES PLÂTRISERS DE MONTBRISON

LE 21 AVRIL 1901

Tout a commencé avec la découverte d'un papier jauni au fond d'un tiroir. Mon grand-père avait laissé quelques archives : des factures surtout. Ce papier, vestige d'une convention passée entre les plâtriers montbrisonnais, a été épargné du rebut. J'ai voulu en savoir plus sur son contenu, le sortir de son sommeil. Un ami m'a stimulé. Je me suis mis en route pour approfondir le texte et partager avec d'autres ces quelques découvertes.

### UNE FEUILLE DOUBLE

Ils étaient donc dix artisans plâtriers à Montbrison en 1901. Des patrons, bien sûr. Et à l'initiative de plusieurs, ils se sont mobilisés pour se mettre d'accord sur de meilleures conditions de travail pour leurs ouvriers. Le texte n'explique pas la façon dont ils ont procédé. Il nous reste seulement ce papier jauni, daté du dimanche 21 avril 1901 et signé. Le dernier signataire posa sa griffe le lundi 22. Rien n'est dit sur les causes du mouvement : y a-t-il eu conflit sur un chantier ou l'air du temps gagnait-il Montbrison ?

Tout d'abord, je pensai que les artisans avaient dû se retrouver autour de la table d'un café pour parapher le document. Aujourd'hui, j'en doute un peu. Les textes sont écrits de deux encres différentes, noir et violet sont mêlés. Mêmes les plumes ne semblent pas du même calibre. Enfin il faut noter que seule la première page est utilisée.

### LES SIGNATAIRES

Sur les dix plâtriers, quatre sont français : Claude LAMBERT, Jules BRUNEL, OLIVIER, Aubrin PIT, voilà un prénom bien montbrisonnais. Les Italiens sont six : César ZACCO, Clément FALCIOLA, Etienne GUALINO, François FOGLIETTI, Jean-Baptiste PRATTA, enfin Joseph ALLEZINA et Joseph DEALBERTO forment une seule entreprise. Au recensement de 1901, FALCIOLA est noté comme citoyen suisse, mais avec un nom bien italien. Il y avait du brassage. Notons que les cinq Italiens sont Piémontais et tous originaires de la même région : la Valsésia (voir encadré p. )

### L'ACCORD EN QUESTION

La convention est énoncée par le premier signataire. Il s'agit de passer à une journée de travail de dix heures et d'accepter de payer l'ouvrier à l'heure et non plus à la journée :

*J'accepte la journée de 10 h. du jour que tous les patrons auront signé, du jour où l'acceptation sera définie, l'ouvrier plâtrier sera payé à l'heure.*

Au moment de signer, certains mettent des nuances, ajoutent des précisions. OLIVIER semble réticent, il pense qu'en face, peu d'ouvriers sont syndiqués. Il veut payer l'ouvrier suivant ses capacités ; l'heure sera comptée suivant le temps de présence sur le chantier. Jean-Baptiste PRATTA est du même avis en ce qui concerne la capacité de l'ouvrier.

Montbrison le 21 Avril 1901

J'accepte la journée de 10 heures du jour  
que tout les patrons auront signé. Du jour  
ou l'acceptation sera défini l'ouvrier plâtrier  
sera payé à l'heure. Allezina et Jto

J'accepte les mêmes conditions

Taco Côme pour M. Alexandre  
moi Cément Falciola accepte les mêmes  
condition Cément Falciola

François Foglietti  
M. Gumbert C. J'accepte les mêmes  
conditions de M. Jto de travail

J'accepte les conditions à l'heure  
Jules Brunet

quoique toutes conventions ne soit pas valable les ouvriers  
n'étant pas syndiqués j'accepte les conditions à l'heure et à ses  
frayes suivant leurs capacités. Leurs étant comprise par la  
présence de l'ouvrier au chantier Olivier

Guallino Etienne

Ces Conditions  
de l'heure pour cette journée et exécution

J'accepte la Plâtre à l'heure de Plâtre  
suivant la capacité de l'ouvrier

Montbrison le 22 Avril 1901  
Artaud J. Baptiste

Les études sur l'histoire de l'époque nous disent que les conditions de travail commencent à se codifier en 1901 sous la pression des événements. On n'en est plus aux débuts de l'ère industrielle où "les conditions de travail sont les plus dures qui soient, en l'absence de toute limitation de durée. On travaille aussi longtemps que la lumière du jour le permet, soit jusqu'à quinze ou seize heures par jour"<sup>1</sup>.

Sans remonter au Moyen Age, on sait qu'à l'ère industrielle, la machine avait imposé son rythme, mais les plâtriers sont des travailleurs manuels. Les avantages acquis dans le monde ouvrier passeront dans tous les corps de métiers. Cependant le plâtrier devait faire beaucoup d'heures. Dans ses premières années en France, grand-père, après sa journée de labeur, écrivant à son épouse restée au pays, lui confiait qu'il était harassé et ne pouvait écrire longtemps.

Le monde syndical stéphanois, autour des années 1900, a lancé des campagnes de sensibilisation à l'adresse des ouvriers plâtriers italiens. Une fois devenus patrons, ces mêmes ouvriers n'ont peut-être pas oublié les dures conditions qu'ils ont connues, et puis le patron travaillait aussi avec les compagnons. Pour les industries les syndicalistes demandaient une journée de travail de huit heures. "C'est lors du Congrès international ouvrier et socialiste de juillet 1889 que la journée du 1er mai est décrétée à l'unanimité journée de lutte internationale. Cette journée est organisée pour que les ouvriers mettent en demeure les pouvoirs publics de réduire légalement à huit heures la journée de travail"<sup>2</sup>.

#### LE PETIT MONDE DES PLÂTRIERS

Dans le volume du recensement de 1901 à Montbrison, il y a une belle liste de plâtriers. Il faut en tourner des pages pour trouver les trente-quatre plâtriers déclarés. Le secrétaire a bien calligraphié les noms. Il y a cinq apprentis, de moins de vingt ans. Dans la famille OLIVIER, au 10 du boulevard Carnot, il y a trois ouvriers plâtriers. BRUNEL qui habite au 59, rue Tupinerie, héberge son neveu, TREILLE. Sous le toit des DEALBERTO, au 28, rue Martin-Bernard, ils sont trois. Les plus nombreux sont les PRATTA, au 44 de la rue Précomtal. Il y a trois LEBON, au Bourgneuf. La plupart de ces artisans résident "intra muros", cinq seulement logent hors des boulevards. Sur les trente-quatre plâtriers déclarés, douze sont de souche italienne, cependant FALCIOLA est né en Suisse. Plus tard, SACCO s'associera à MARTINETTI ; le clan transalpin était fort !

Les chantiers ne devaient pas manquer sur place et dans les maisons bourgeoises de la plaine. Tout le matériel était transporté en charrette. Au cours de ces déplacements les ouvriers devaient partager la table des domestiques.

Les techniques, ainsi que les matériaux, n'ont pas dû bien changer. Chacun utilisait le savoir-faire appris sur le tas. Au dépôt, où une bonne odeur d'huile de lin flottait, on stockait peintures et outils. Nous ne savons rien du compagnonnage qui régnait sur les chantiers. On ne peut qu'imaginer l'ambiance du casse-croûte. On parlait certainement "boulot" et par moment les immigrés se laissaient gagner par la nostalgie du pays. Mais en 1901, beaucoup avaient déjà leur famille près d'eux. On parlait certainement des potins du journal. Les colonnes du *Journal de Montbrison* et de la *Loire Républicaine* alimentaient les conversations. En avril de cette année, on commente les résultats du recense-

1. René Rémond, *Introduction à l'histoire de notre temps*, t. 2, Paris, Seuil, Coll. Points-Histoire.

2. Maurice Dommanget, *Histoire du 1er mai*, Paris, Société d'édition et de librairie, 1953.

## LA VALSESIA :

### REGION D'ORIGINE DES PIEMONTAIS INSTALLES A MONTBRISON

Le sommet culminant de France est le mont Blanc. En Italie, c'est le mont Rose, situé au sud-est du mont Blanc. Au pied du mont Rose naît une rivière : la Sesia. Ses eaux sont vertes et fougueuses. La vallée alpine est très belle. Aux époques difficiles, les pentes de la vallée se sont montrées un refuge sûr. Il faut voir ces villages accrochés à plus de 800 mètres d'altitude. On y vit des fruits de la culture, mais les récoltes sont maigres, le terrain est bien en pente. Beaucoup d'hommes sont des manuels et travaillent dans le bâtiment. L'hiver est long en Valsésia, à la veillée les femmes confectionnent une broderie recherchée : le "puncetto" (le point), c'est la parure du costume traditionnel des jeunes filles. On mange les châtaignes, on raconte des histoires : on aime bien rire en Valsésia. Au printemps, les hommes émigrent vers les lieux de travail.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Savoie est un royaume qui va jusqu'en Valsésia. Les peintres et les sculpteurs ne manquent pas, ils décorent les édifices baroques et ils vont travailler jusqu'en Tarentaise qui fait partie du royaume. A pied, ils rejoignent le Val d'Aoste puis franchissent le col du Petit-Saint-Bernard. La tradition de l'émigration remonte loin.

En 1860, l'Italie est unifiée mais on continue d'émigrer, en France particulièrement. Dans la région lyonnaise, on a besoin de main d'oeuvre. Les familles de cette région alpine sont nombreuses, beaucoup de jeunes partent tenter leur chance à l'étranger. Les migrants se font signe, ils partent à plusieurs. Ils emportent dans leur paquetage un petit instrument de musique : une guimbarde, les Valsésians aiment chanter et faire partie d'une harmonie ! Dans la région lyonnaise, ils se plaisent bien. Leur dialecte se rattache au franco-provençal parlé en Forez. Dans le patois valsésien, le mot "cereseù" désigne les habitants de la vallée, mot d'argot signifiant "cerise des bois". Souvent le mari accomplissait, seul, plusieurs saisons de travail puis un jour il amenait avec lui toute la famille. Cependant la nostalgie du pays d'origine ne leur passait pas facilement, beaucoup rêvaient de finir leurs jours en Valsésia.

Quelques artistes originaires de cette région d'Italie ont travaillé dans la région stéphanoise. Je cite le sculpteur Pietro CLARINO, né à Riva Val d'Obbia, venu travailler en 1879. A Montbrison, il a sculpté le frontispice de l'Ecole Supérieure, aujourd'hui collège Mario-Meunier. Giovanni TOSI, né à Cravagliana, a travaillé dans l'ébénisterie ; on lui doit le portail de l'église Saint-Louis de St-Etienne, de la même période.

En fin de compte, la colonie italienne de Valsésia a fait souche dans la région stéphanoise.

ment : l'arrondissement de Montbrison a perdu 1 659 habitants, c'est déjà la campagne qui se dépeuple ; St-Etienne grimpe résolument. Plus localement il est question de l'ouverture du Grand Café Glacier, place Bouvier.

Dans l'industrie, il y a de l'agitation, en particulier aux forges de Montceau-les-Mines. A Grenoble, ce sont les maçons qui défilent ; on nous dit qu'il y a parmi eux un bon nombre d'Italiens. Le *Mémorial* note qu'une rixe s'est produite à St-Romain-le-Puy, au portail des verreries LAURENT, entre un Français et un Italien ; le parquet a dû se déplacer ce dimanche 21 avril ; le calme est revenu, sans peine. Au parlement, la loi sur les associations est en cours de discussion. Les sujets de conversation ne manquent pas.

### UNE CONVENTION POSITIVE

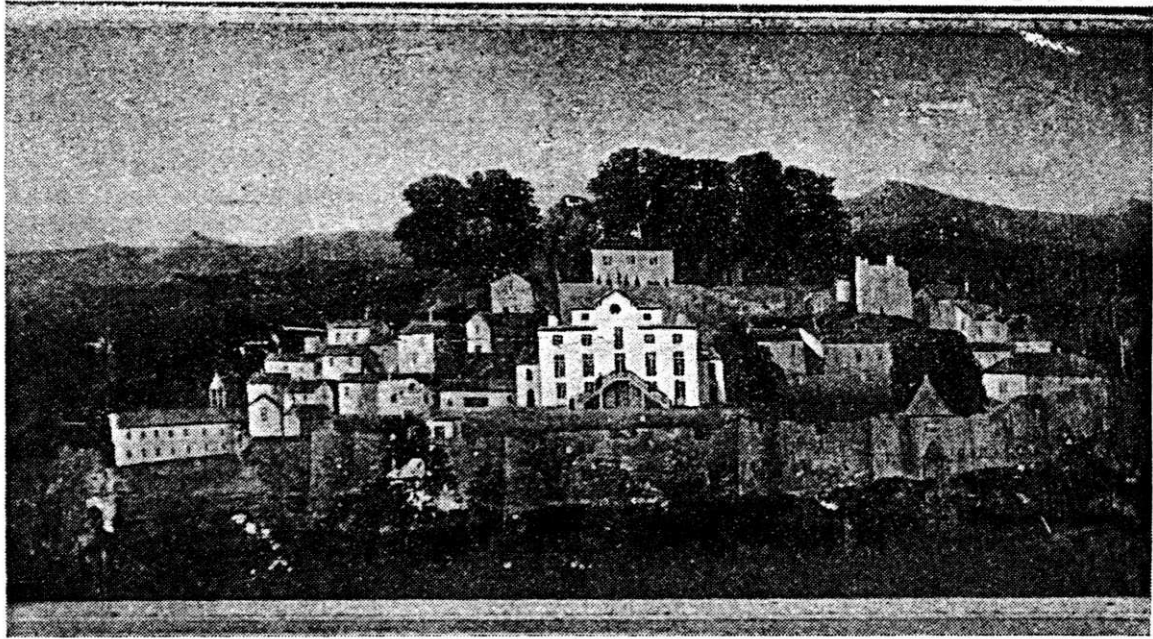
Bien que modeste, l'accord conclu entre les plâtriers montbrisonnais est un acte positif de collaboration et d'incorporation. En juin 1901, dans le département voisin de l'Isère, aux mines de La Mure, la petite cité de La Mothe d'Aveillon a connu un bref mouvement xénophobe qui a fait plusieurs blessés dans la colonie transalpine.

Réjouissons-nous qu'à Montbrison cette convention ait fait contrepoids à d'autres manifestations d'hostilité. Lentement on s'achemine vers une meilleure organisation du temps de travail, pour le plus grand bien de tous. Les lois sur les associations vont sortir en juillet ; ces textes régissent encore nombre de groupements. Les plâtriers montbrisonnais étaient sur la voie. Sont-ils allés plus loin qu'une convention sur papier libre ?

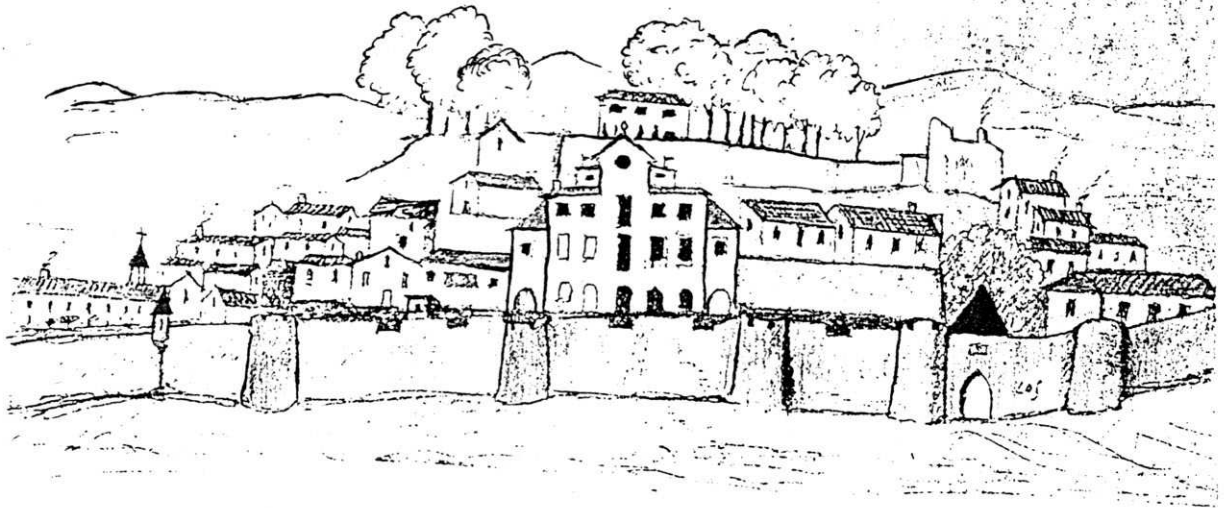
Daniel ALLEZINA

#### Sources :

- Jean Bron, *Histoire du mouvement ouvrier français*, t. 2, Paris, Editions Ouvrières.
- René Rémond, *Introduction à l'histoire de notre temps*, t. 2, Paris, Seuil, Collection Points-Histoire.
- *Ogni Strumento e pane*, ouvrage collectif sur l'émigration de Valsésia, 1989.
- *Frangini Strenna nazionale*, figures d'artistes valsésiens, Thiollier, 1899.
- Archives départementales de la Loire :
  - . Recensement de 1901.
  - . Le *Mémorial*, La Loire Républicaine, Le Journal de Montbrison.



Reproduction d'un tableau (datant vraisemblablement de la fin du XVIII<sup>e</sup> s.)



Dessin réalisé au XIX<sup>e</sup> s.

Maison de M. de la Noérie et restes des remparts à l'Est de la ville.



## LA COLLINE FORTIFIÉE de MONTBRISON AU XVIII<sup>e</sup> S.

En lisant les bulletins de l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Victor-de-Laprade, notre attention a été particulièrement retenue par un document intitulé "Un coin du vieux Montbrison" et illustré d'une gravure qui représente une partie de la ville "au temps où elle était encore enclose dans ses murs".

L'auteur (1) de l'article indique que cette gravure est la reproduction d'un tableau appartenant aux Demoiselles des Perrichons, propriétaires jusqu'en 1953 de la demeure représentée au centre de la peinture (2).

L'auteur précise que : *"Restaurée en 1805, la toile, bien plus ancienne, donne l'aspect de leur logis et domaine de la butte, à une époque où les boulevards n'avaient pas encore remplacé remparts et fossés qui faisaient de Montbrison la petite capitale fortifiée du Forez"*.

On peut supposer que ce tableau ait été exécuté à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour le compte du propriétaire de la demeure trônant au centre de la gravure. La reproduction fidèle de cette propriété et des tours existant encore aujourd'hui permet de garantir l'exactitude de l'ensemble du tableau.

Cette peinture est digne d'intérêt dans la mesure où elle montre une partie de la ville encore fortifiée, sous un angle peu habituel, le peintre s'étant installé à l'Est de la Colline du Calvaire, non loin de l'actuel Boulevard Duguet. Les gravures antérieures au XVIII<sup>e</sup> s. qui représentent la cité ceinte de ses remparts sont la plupart du temps réalisées depuis les collines voisines situées au Sud de la ville. Un dessin du même quartier a été exécuté au XIX<sup>e</sup> par M. CUIGNET, auteur de peintures pittoresques de Montbrison et de ses environs. Tout laisse à penser que ce dessin a été réalisé à partir de la peinture des Demoiselles des Perrichons.

Au premier plan du tableau, sont représentés les remparts renforcés de cinq tours (4) semi-circulaires. Au sommet des courtines on devine des traces de créneaux et de merlons (5), éléments caractéristiques de l'architecture médiévale. Ces remparts sont bâtis sur un talus abrupt qui surmonte les fossés (6) qui entouraient la ville à l'emplacement des boulevards actuels. Aucune habitation n'est construite au pied des remparts ; les immeubles actuels ont été bâtis au XIX<sup>e</sup> s., après la création des boulevards.

A gauche du document, les murs de l'enceinte forment un angle droit et se poursuivent en direction du Boulevard Carnot. Actuellement, le mur situé entre la cour supérieure du Collège Victor-de-Laprade et le Boulevard Duguet est construit vraisemblablement à l'emplacement du rempart. A l'endroit même où le mur de la ville se sépare de la deuxième enceinte de l'ancien château des Comtes, on aperçoit une échauquette surmontée d'un toit conique. Sur son emplacement s'élève à présent le petit édifice couvert de bardeaux, et appelé par les élèves "la Cabane des jeux". La courtine qui suit à droite constitue encore le mur de soutènement de la "terrasse du haut" (cour des cinquièmes aujourd'hui), ensuite se dresse la première tour qui est renforcée de nos jours par des madriers de bois (7).

Encadrant la demeure des Perrichons, se dressent deux autres tours de même aspect. Celle de droite présente une meurtrière bien conservée. Par une autre meurtrière, celle-ci complètement éventrée, on peut apercevoir les éboulis de ce qui pourrait être la Salle des Archers. Plus à droite, une quatrième tour qui est actuellement en un piètre état. Plus loin, on devine une cinquième tour ; ces deux dernières encadraient une porte (8) en ogive protégée par un ouvrage de défense au toit conique. Cette porte appelée "Porte de Savigneux" (ou du Colombier) ouvrait sur un chemin escarpé qui, après avoir enjambé le fossé, conduisait à Savigneux.

Au centre du tableau s'élève la belle demeure des Perrichons ; la façade principale rectangulaire avec ses trois rangées de fenêtres est surmontée d'un petit pignon orné d'un oeil-de-boeuf. On accède toujours à l'entrée principale par un double escalier ; de part et d'autre du corps de logis se rattachent deux bâtiments qui pourraient être les annexes.

On aperçoit à l'arrière-plan, protégée par un écran d'arbres, la maison du "Clos des Quatre-Vents", aujourd'hui siège de la radio locale (RFM), bâtie au-dessus d'un mur imposant, vestige sans doute de la première enceinte du château.

A l'extrémité de ce mur, à droite, une bâtisse massive et tronquée pourrait correspondre à l'Auditoire de Justice, remanié au XIX<sup>e</sup> s. Cette tour carrée aux murs épais épaulés par deux contreforts d'angle semble correspondre à un ouvrage de défense du château.

A gauche de la peinture, un peu en contrebas, on découvre le Couvent des Ursulines, occupé actuellement par le Collège Victor-de-Laprade. Le bâtiment qui s'étend tout en longueur comporte un étage de moins qu'aujourd'hui. Il sera agrandi et surélevé à la suite de travaux importants réalisés en 1867-1868 à l'initiative du Supérieur de l'époque, le Père Richoud. Au-dessus du toit de ce grand bâtiment, émerge le clocheton surmonté d'une croix de la Chapelle des Ursulines située à l'emplacement de l'édifice actuel.

On remarquera qu'à l'époque de cette peinture, de nombreuses maisons étaient construites sur les pentes de la colline et le long de la rue Saint-Aubrin (9) Il convient d'observer que cette rue portait déjà ce nom au XVIII<sup>e</sup> s., bien que l'école Saint-Aubrin n'existât pas encore. Son appellation est due au fait qu'elle conduisait du "Monastère de Sainte-Ursule" (Couvent des Ursulines) à la Chapelle Saint-Aubrin qui s'élevait à proximité de la place actuelle des Visitandines. La plupart de ces maisons ont aujourd'hui disparu, les dernières masures ayant été démolies en 1960. A présent, à l'exception de trois constructions, la rue est bordée de ruines laissant apparaître des vestiges de la première enceinte du château, ainsi que des voûtes appareillées que les riverains appellent "entrées de caves".

Cette gravure livre des informations intéressantes sur l'aspect de ce quartier de la vieille cité à la fin du XVIII<sup>e</sup>. Nombre de constructions ont été démolies, certaines tours rasées, les courtines profondément remaniées (10). On peut espérer que les quatre tours restantes, derniers éléments des remparts, qui ont échappé à la destruction révolutionnaire, soient épargnées ... Leur état de dégradation avancée mériterait qu'on s'y intéresse ; des travaux de restauration précédés de fouilles minutieuses pourraient être envisagés.

## NOTES

(1) - L'auteur dont le nom n'est pas précisé fait paraître cet article dans le bulletin n° 10 du mois d'avril 1935.

(2) - Avant de devenir la propriété des Demoiselles des Perrichons, cette demeure appartenait aux De La Noérie, et avant eux, aux De Billy. Elle fut cédée en 1953 à l'Institution Victor-de-Laprade (Collège Privé actuellement).

(3) - Plusieurs gravures de MONTBRISON, dont la plus célèbre est celle tirée de l'Armorial de Guillaume Revel (1450), sont reproduites dans le livre de M. Francisque Ferret "Les remparts de Montbrison" (extrait du Bulletin de la Diana - Tome L II - n° 1 - 1991).

(4) - Aujourd'hui, ne subsistent que quatre de ces tours, dont deux sont en très mauvais état.

(5) - L'auteur précise qu' "au cours de récents \* travaux de réfection, les maçons aperçurent à 2 ou 3 mètres au-dessous du couronnement effondré, un vieux mur à créneaux assez bien conservé. Pour retenir la terre de leur terrasse (ou jardin) qui descendait peu à peu, les propriétaires durent faire surélever quelque peu cette clôture massive et garnirent les courtines, entre les tours, d'une élégante balustrade". \* *Rappelons que l'auteur écrit en 1935.*

(6) - Ces fossés étaient alimentés en eau par le bief comtal qui traversait la ville en suivant la Rue des Arches ; ce bief existe toujours, il passe sous le bâtiment du Collège Victor-de-Laprade et des travaux réalisés en février 1993 ont montré qu'il poursuivait sa course en longeant le Boulevard Duguet, au pied du talus évoqué.

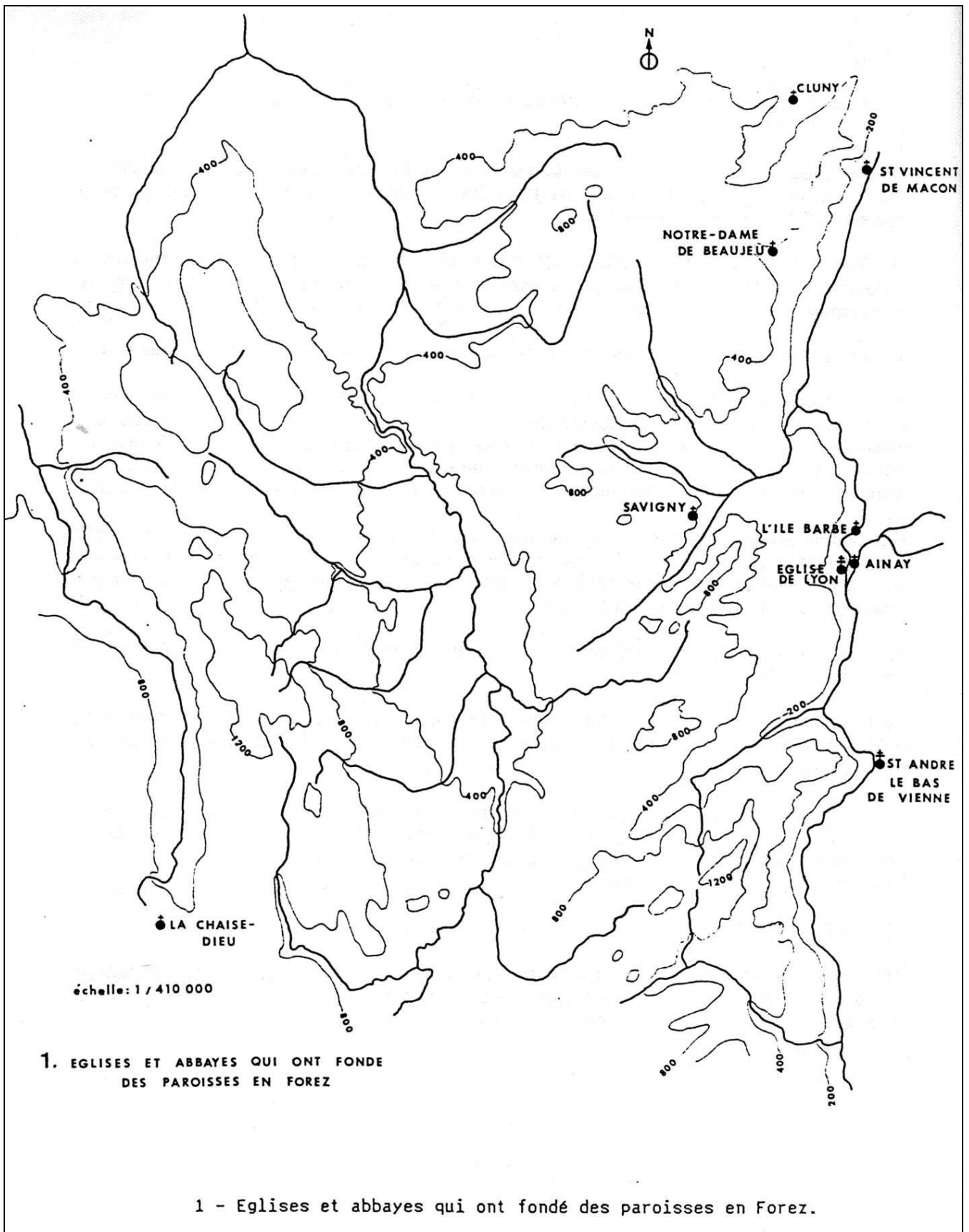
(7) - Cette tour menaçant de s'effondrer, des travaux de renforcement furent réalisés en 1987 par l'entreprise Comte de Champdieu.

C'est au sommet de cette tour que fût édifée en 1834 une chapelle en forme de rotonde dédiée à la Vierge. Sur certaines cartes postales anciennes représentant le Séminaire, on aperçoit nettement cet édifice.

(8) - Cette porte se situait sur la deuxième enceinte du château qui comptait deux autres portes: la principale à l'Ouest était nommée "la Porte de la Barrière"; située à gauche de la Tour du même nom. Une autre, "la Porte de l'Archiprêtre" s'ouvrait au sud au bas de la rue de l'Arche-Prouéron (rue du Collège, actuellement).

(9) - Lire l'ouvrage de Francisque FERRET "Le Château de Montbrison".

(10) - Une observation attentive de l'appareillage des remparts révèle de nombreuses reprises et une utilisation de matériaux hétéroclites : roches de basalte, de granit, galets, éléments de terre cuite ..., révélant le peu d'homogénéité de l'ensemble.



LES CREATIONS DE PAROISSES EN FOREZ  
DU Xe AU XIVE SIECLE

Au Xe siècle, les prélats qui gouvernent les villes épiscopales, Lyon et Vienne pour notre région, et les abbés des grandes abbayes vont profiter de la faiblesse et de l'éloignement du pouvoir des rois pour administrer de vastes territoires<sup>1</sup>.

En Forez, les autorités ecclésiastiques ont contribué à la création des paroisses du Xe au XIVE siècle. Avant de dresser leurs cartes d'après leur première apparition dans les textes, il nous faut donner un aperçu de la situation de la région aux premiers siècles après la paix romaine et étudier les conditions dans lesquelles ces créations ont pu être possibles.

1 - LA SITUATION AU VIe SIECLE

Au Ve siècle, l'effondrement du système gallo-romain basé sur l'esclavage et sur la centralisation administrative venant des villes, a provoqué un changement important dans notre pays. Les hommes ont continué à exploiter leurs tenures disséminées dans la campagne. Chaque collectivité s'est repliée sur elle-même. Les groupes d'habitations précaires étaient occupés par des familles désignées par un seul nom. On retrouve dans les cartulaires des abbayes les noms de ces familles. Les villes plus ou moins détruites par les invasions des Ve et VIe siècles étaient ruinées et avaient perdu toute influence<sup>2</sup>. Elles n'abritaient que des comtes et une structure religieuse affaiblie.

La grande ville de la région, Lyon, ne devait pas dépasser 2 à 3 000 habitants autour de l'archevêque primat des Gaules. Aucune autre ville n'existait en Forez, Feurs était déjà ruinée. Seuls des groupes de paysans éparpillés dans la plaine et les montagnes continuaient à survivre et même à prospérer. La densité de population qui était de 20 habitants au km<sup>2</sup> au VIe siècle, va atteindre 40 au Xe siècle et 60 vers 1300<sup>3</sup>. Pendant l'époque franque de nouvelles terres

1. Rois de France à la fin du Xe siècle :

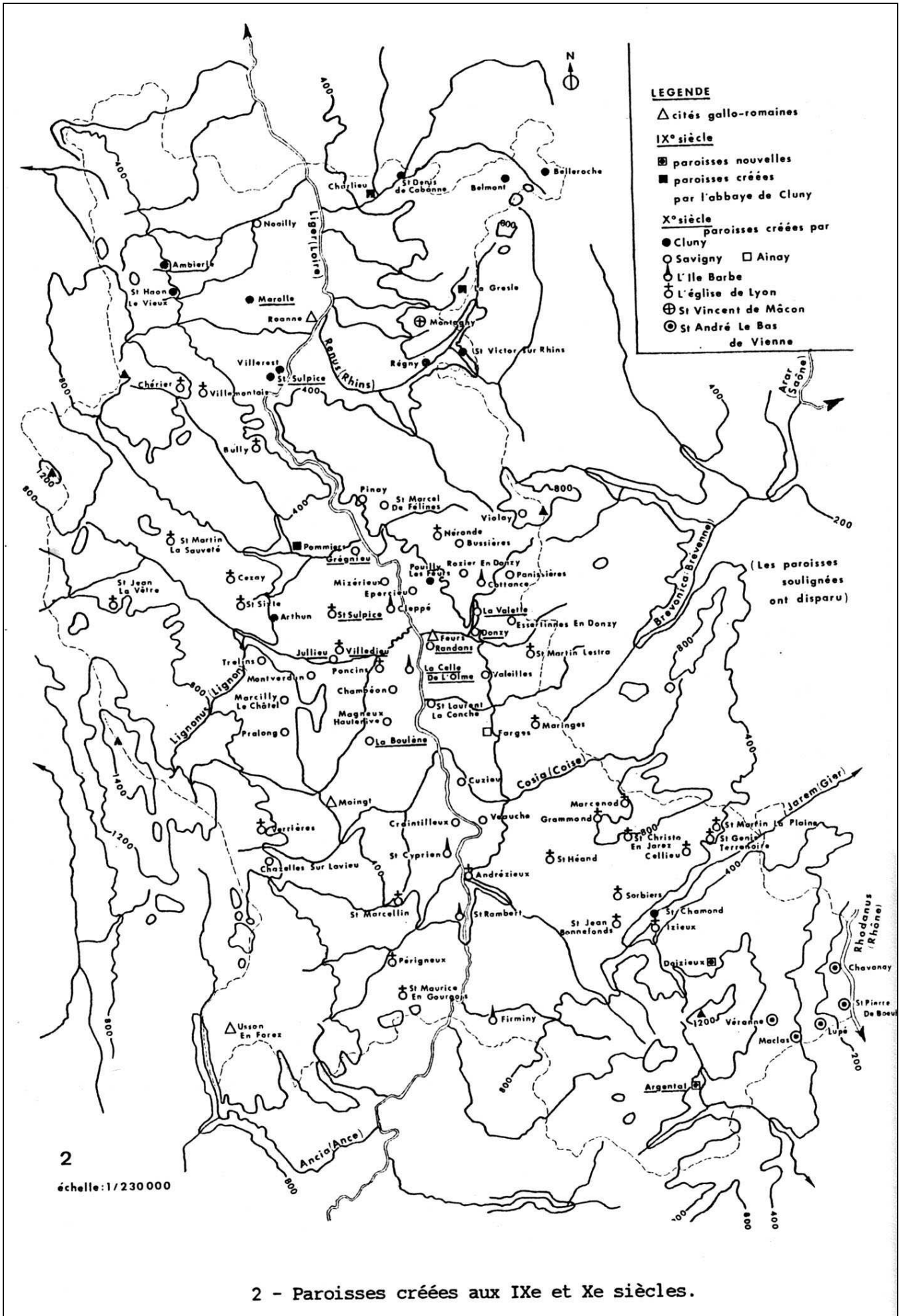
- Louis Ier le Pieux, fils de Charlemagne (814-840)
- Charles II, le Chauve (840-877)
- Louis II (877-879)
- Louis III et Carloman (879-882), Carloman seul (882-884)
- Charles le Gros (884-887)

La couronne passe ensuite à Eudes (888-898) et Robert Ier (922-923). Le Forez dépend alors de la Bourgogne avec :

- Rodolphe Ier, roi de Bourgogne (888-912)
- Rodolphe II, roi de Bourgogne et de Provence (933-937)
- Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne et de Provence (937-993).

2. Villages gallo-romains en Forez : Forum Segusiavorum (Feurs), Rodumna (Roanne), Icidmago (Usson) et deux villes thermales : Modonium (Moingt) et Aquae Calidis (St-Galmier).

3. Guy Bois, "L'an mil", p. 174. Le département actuel de la Loire, couvrant 4 800 km<sup>2</sup> (mais on peut penser que seuls 3 000 km<sup>2</sup> étaient cultivés) pouvait avoir 60 000 h. au VIe siècle, 120 000 h au Xe



agricoles avaient été défrichées, il ne restait que des territoires pratiquement incultes : forêts et zones marécageuses de la plaine.

A la suite des abbayes d'Ainay, fondée au Ve siècle, de l'Ile-Barbe, du VIIe s., de Savigny, du VIIIe et de Cluny, fondée en 910, les communautés paysannes vont se développer<sup>4</sup>.

Le milieu du Xe siècle verra s'étendre une mutation importante, liée au développement des progrès techniques comme l'emploi du joug frontal pour les attelages de boeufs et du collier d'épaule pour le cheval. Les paysans emploieront des outils plus efficaces comme la charrue à retourner la terre, à la place de l'araire. Les sols seront travaillés plus profondément et le rendement des récoltes va augmenter, dégageant des bénéfiques<sup>5</sup>.

Que penser de ces paysans pauvres, rassemblés par l'église ou l'abbaye en un lieu à défricher, attirés par la promesse d'être protégés, exemptés de charges fiscales au début, ne devant qu'une faible dîme à l'évêque ou à l'abbé !

Pour organiser une vie en commun, se partager les terres, avoir le droit de posséder, de vendre, pouvoir vivre avec leur famille et transmettre à leurs descendants un bien à l'abri des convoitises des grands, quelle belle histoire toujours obscure dans ces premiers siècles !

C'est vers la fin du millénaire que va s'implanter partout la féodalité, après une série de troubles, vers 980-1000, qui vont provoquer un changement important dans la vie des paysans. Les seigneurs vont apparaître, les villes vont se développer, une économie de marché s'imposer, des artisans vont se mettre à créer des produits nouveaux. Les paroisses vont se développer. Les abbés des monastères de la région (voir carte n° 1) ont bien compris cet appel des populations en voie de christianisation et vont déléguer dans les paroisses à partir du Xe siècle, des prêtres. Ces hommes souvent mariés, avec une famille, ne connaissent que quelques rudiments de religion. Chaque collectivité va édifier une église, d'abord une hutte couverte de chaume, puis, au fur et à mesure que le développement de la culture et de l'élevage va apporter un peu de subsides, une église en pierre avec un campanile pour y loger une cloche. Le curé, ou celui en faisant fonction, percevra auprès des paroissiens le premier impôt : la dîme dont une partie reviendra à l'abbé auquel est rattachée la paroisse. Cependant, de nombreuses paroisses trop pauvres, ne pourront payer la dîme.

## 2 - IMPLANTATION DU CHRISTIANISME

Le diocèse de Lyon était, au IIe siècle, le seul diocèse de la Gaule. Les autres diocèses furent créés ensuite, par exemple celui d'Autun fut installé à la fin du IIIe siècle. Dès le début du VIe siècle, les paroisses commencèrent à

-----  
siècle et 180 000 h. vers 1300. Pour le territoire français actuel avec 300 000 km<sup>2</sup> utiles, 6 millions vers 1300 ; d'après E. Lavasseur ("La population française", tome I, p. 288) on a 8,5 millions d'h. pour le VIe siècle, 8 à 10 millions au XIe et 20 à 22 millions au XIVe ; on se rapproche des évaluations trouvées.

4. A noter la multiplication des dons de terres et surtout de vignes à l'abbaye de Savigny au Xe siècle, ce qui montre l'importance des cultures en Forez à cette époque.

5. Selon Guy Bois, op. cit. p. 154, "la croissance médiévale fut une croissance agraire, qualitative par des progrès techniques et quantitative par l'accroissement des espaces cultivés".

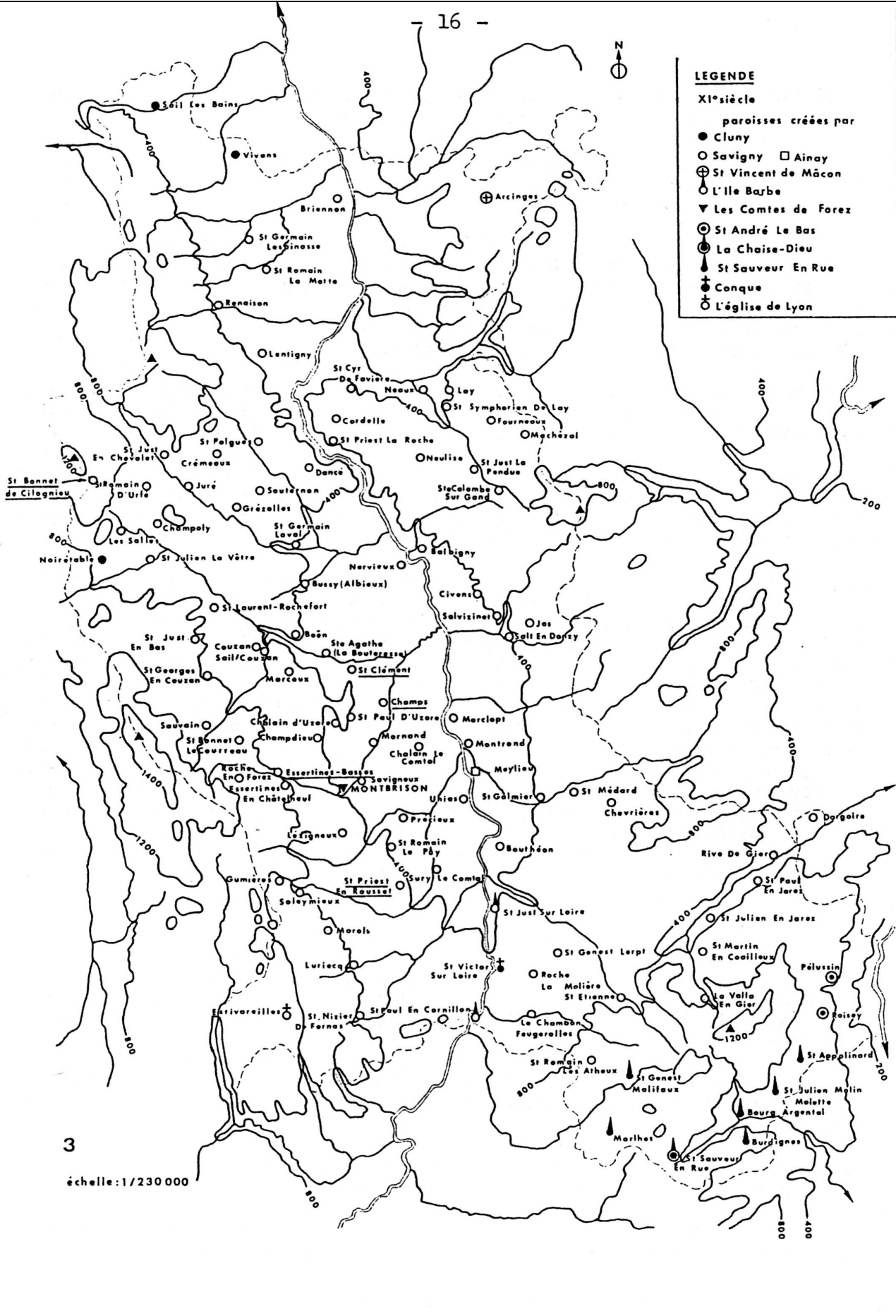


**LEGENDE**

XI<sup>e</sup> siècle

paroisses créées par

- Cluny
- Savigny □ Ainay
- ⊕ St Vincent de Mâcon
- L'Île Barbe
- ▼ Les Comtes de Forez
- ⊙ St André Le Bas
- ⊙ La Chaise-Dieu
- ⊕ St Sauveur En Rue
- ⊕ Conque
- L'église de Lyon



3  
échelle: 1/230 000

3 - Paroisses créées au XI<sup>e</sup> siècle.



se développer. Le concile d'Orléans, en 511, décréta que les églises élevées seraient placées sous la juridiction de l'évêque de leur diocèse. Le IV<sup>e</sup> concile d'Arles, en 524, parle du nombre croissant d'églises, fondées souvent par des propriétaires particuliers<sup>6</sup>.

Dès les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, la religion chrétienne s'était répandue dans les villes, puis, à partir du VI<sup>e</sup> siècle, elle s'était étendue aux communautés rurales. L'action de l'évêque puis de l'archevêque de Lyon sera déterminante au début de la christianisation. Mais pour installer une église dans une communauté rurale, il fallait assurer son existence par une dotation de terres. Seules les populations rurales pouvaient assurer cet entretien du lieu de culte. Il suffisait ensuite de demander le patronage de l'évêque ou de l'abbé d'un monastère pour avoir un desservant religieux.

Les habitants propriétaires n'avaient plus qu'à faire des dons de terres ou de vignes pour l'entretien de l'église<sup>7</sup>. Un capitulaire de 804 déclare qu'un habitant fortuné peut élever une église paroissiale dans son domaine, mais il ne pourra le faire qu'avec le consentement de l'évêque qui ne donnait son approbation qu'après s'être transporté sur les lieux, avoir planté une croix sur l'emplacement choisi et après avoir reçu une déclaration des biens que le fondateur accordait à l'église<sup>8</sup>. Le synode de Tours déclare, en 858, que personne ne peut créer une église sans que l'évêque soit venu sur les lieux.

La dîme est mentionnée pour la première fois au concile de Tours en 566. Les capitulaires de 779 et de 794 rappellent qu'elle doit être payée par les paroissiens. En 801 même, on oblige les prêtres à établir un rôle où serait inscrit le nom de ceux qui payent la dîme. Mais, comme de nombreux prêtres ne savaient ni lire ni écrire, on voit mal comment ils auraient pu établir une telle liste<sup>9</sup> !

Les oblations étaient des contributions volontaires pour obtenir la prière publique en faveur d'un mort ou d'un vivant. Les presbyteratus étaient destinés à payer les baptêmes, mariages, sépultures et confessions. Mais les propriétaires fondateurs gardaient la propriété du terrain où l'église était construite et choisissaient le prêtre qui y était attaché. Cela provoqua de nombreux abus. Mais beaucoup de fondateurs renonçaient à ce droit.

Les héritiers du fondateur, à sa mort, se partageaient les biens de l'église et de toutes les propriétés c'était ceux qui étaient le plus disputés. Il fallut trois siècles pour libérer toutes les églises de la propriété laïque, après de longues et âpres négociations.

Ainsi l'église est passée par trois phases : celle de la fondation, celle de la possession par les fondateurs et celle de l'émancipation due à des donations<sup>10</sup>.

---

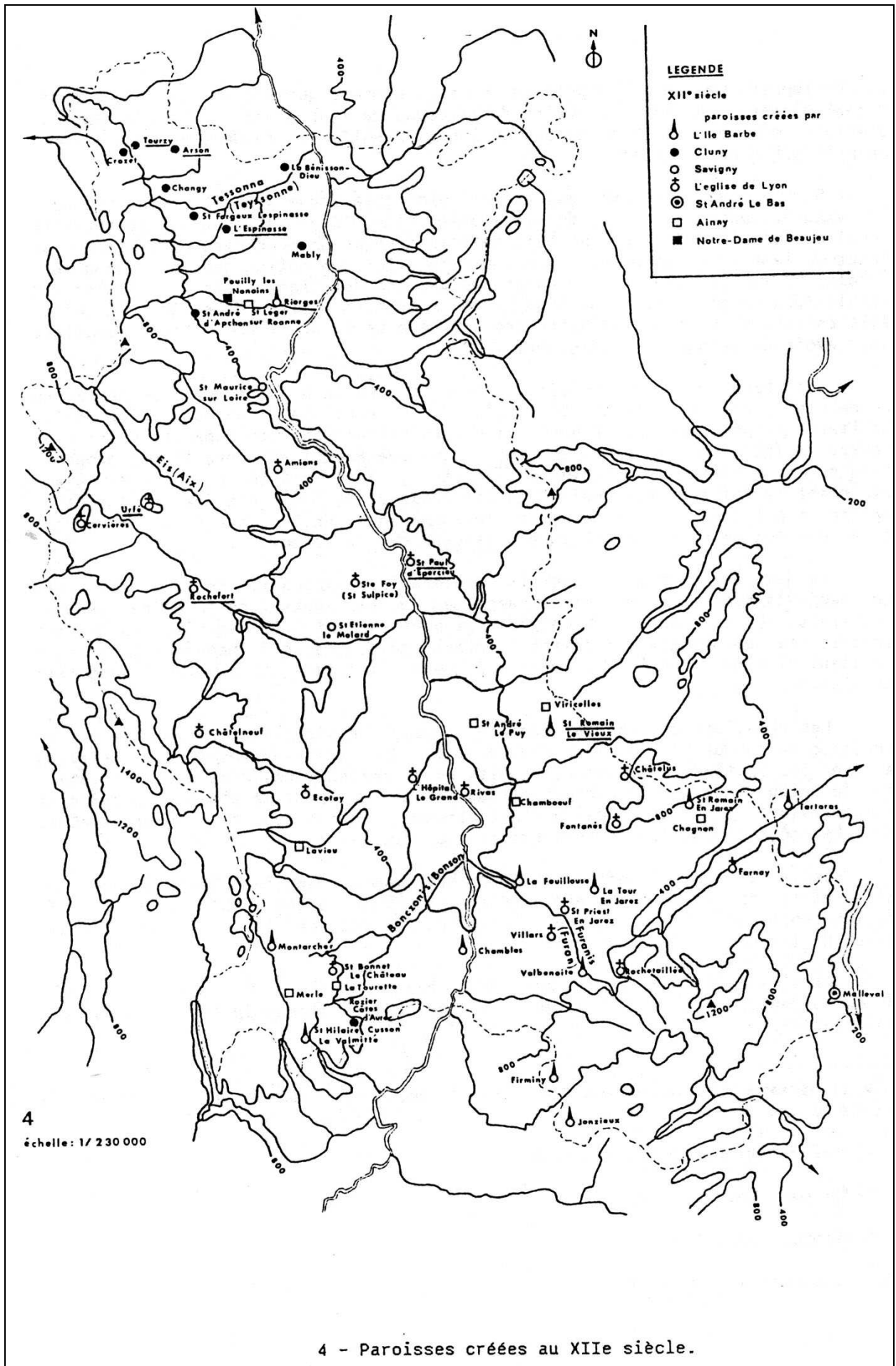
6. A. de Charmasse, "Origine des paroisses rurales du département de Saône-et-Loire", Mémoires de la société éduenne, tome XXXVII, 1909, p. 49.

7. Voir le cartulaire de Savigny à ce sujet.

8. De Charmasse, op. cit. p. 54.

9. De Charmasse, op. cit. p. 58.

10. De Charmasse, op. cit. p. 58



### 3 - LES CREATIONS DE PAROISSES DES Xe ET XIe SIECLES

C'est la grande époque des créations de paroisses dans le Forez avec un maximum vers 920-970, précédant la poussée de violences qui va désorienter les populations<sup>11</sup>. Celles-ci ont éprouvé le besoin d'être protégées.

Au Xe siècle, 16 paroisses vont dépendre de Cluny, surtout dans le nord du département, 6 de l'Ile-Barbe, 5 de St-André-le-Bas de Vienne<sup>12</sup>, dans le sud, 1 de St-Vincent de Mâcon<sup>13</sup>, 1 d'Ainay et, surtout, 28 de Savigny et 27 de l'église de Lyon. Il y aura 84 créations pour le siècle.

Au XIe siècle, les créations vont s'intensifier et arriver jusqu'à 104. L'Eglise de Lyon, en lutte avec les comtes de Forez<sup>14</sup>, ne sera plus en mesure de créer des paroisses et Savigny, avec 84 créations surclassera ses consœurs : Cluny, 3, l'Ile-Barbe, 2, St-André-le-Bas, 2, Conques<sup>15</sup>, 1.

La Chaise-Dieu, créée en 1052, installera le prieuré de St-Sauveur-en-Rue qui essaïmera dans le Pilat avec 6 paroisses. A Montbrison, le comte créera en 1077 une chapelle dans son château.

### 4 - LES CREATIONS DU XIIe A LA FIN DU XIIIe SIECLES

Le XIIe siècle verra une diminution des créations, il n'y en aura que 50 pour le siècle ; Cluny : 10, l'Ile-Barbe : 12, Savigny : 2, Ainay : 7, St-André-en-Bas : 1 et Notre-Dame de Beaujeu, apparue en 1031 : 1.

Une augmentation des créations aura lieu au XIIIe siècle, car les conditions de vie se sont améliorées ; Cluny : 10, l'Ile-Barbe : 4, Savigny : 2, Ainay : 2, St-André-le-Bas : 2, St-Vincent de Mâcon : 1, St-Sauveur-en-Rue : 4 et les Templiers : 1. L'église de Lyon revient en force avec 65 paroisses.

Cette vie communautaire va se poursuivre pendant des siècles, pour beaucoup jusqu'à nos jours avec des transformations et une évolution du terroir que nous retrouvons aujourd'hui. Mais hélas pour quelques-unes, ce sera la disparition après la mort ou le départ de leur population dus aux épidémies, aux guerres ou tout simplement à l'exode.

Roger FAURE

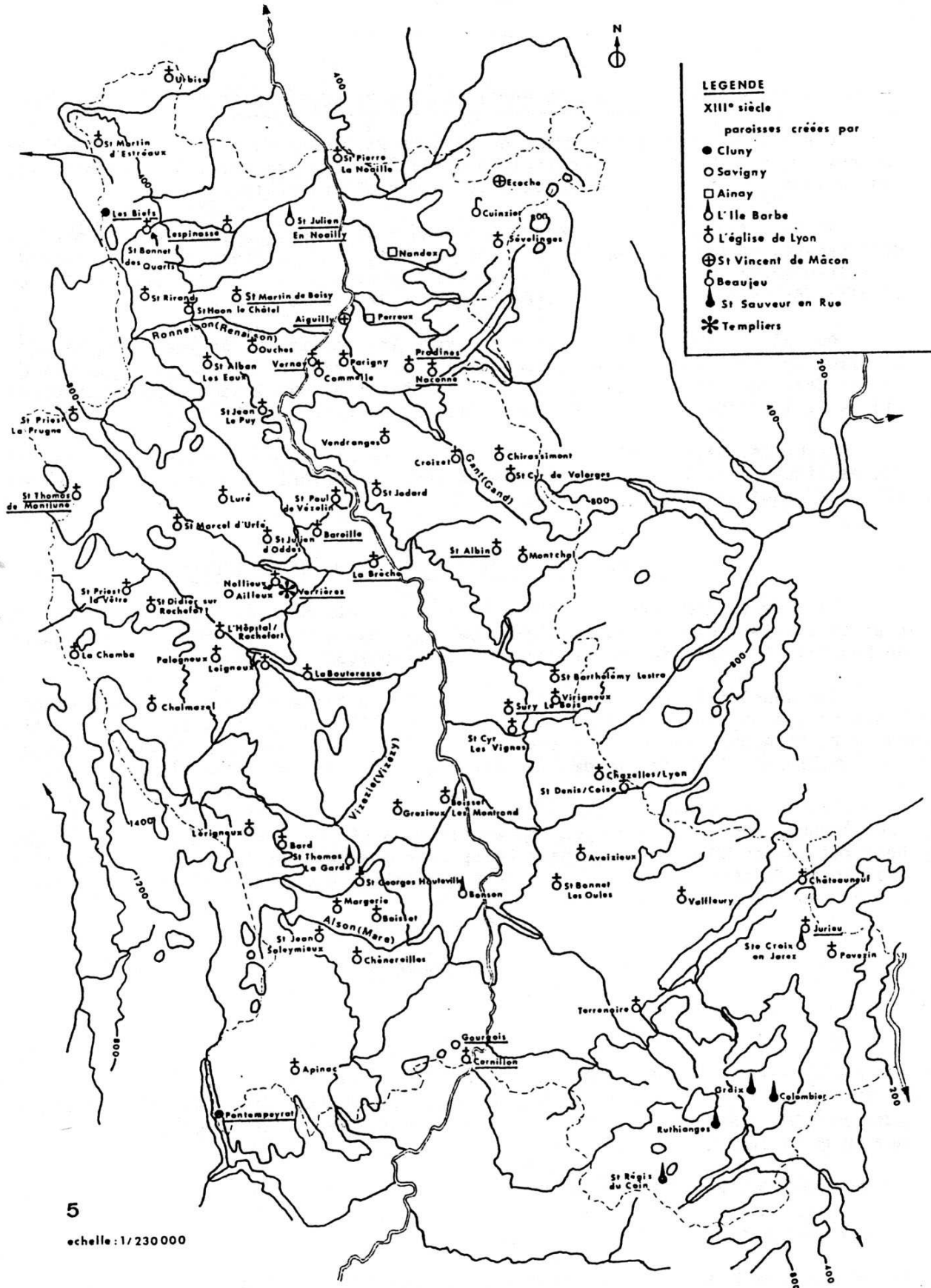
-----  
11. Il s'agit de l'apparition du nom de la paroisse dans les chartes, d'après le dictionnaire topographique du Forez de Dufour. Bien entendu, la paroisse ainsi datée existe depuis plusieurs années, ce n'est qu'une indication.

12. St-André-le-Bas de Vienne est fondé au IXe siècle.

13. St-Vincent de Mâcon date de 815.

14. Cette lutte se terminera avec le traité de 1173, signé entre Guy II et Guichard, archevêque de Lyon, "Chartes du Forez", tome I, 4.

15. Conques (Aveyron), abbaye bénédictine fondée en 790. L'abbatiale a été construite de 1035 à 1060.



5 - Paroisses créées au XIII<sup>e</sup> siècle.

Tableau récapitulatif

	Xe	XIe	XIIe	XIIIe
Cluny	16	3	10	2
L'Ile-Barbe	6	2	12	4
Savigny	28	85	2	2
Ainay	1	1	7	2
Eglise de Lyon	27	1	17	65
St-André-le-Bas	5	2	1	
St-Vincent de Mâcon	1	1		2
Notre-Dame de Beaujeu			1	1
Conques		1		
St-Sauveur-en-Rue		6		4
Comtes de Forez		1		
Templiers				1
<b>Totaux</b>	<b>84</b>	<b>104</b>	<b>50</b>	<b>83</b>

Total pour 4 siècles : 321 paroisses

Cartes

- 1 - Eglises et abbayes qui ont fondé des paroisses en Forez.
- 2 - Paroisses créées aux IXe et Xe siècles.
- 3 - Paroisses créées au XIe siècle.
- 4 - Paroisses créées au XIIe siècle.
- 5 - Paroisses créées au XIIIe siècle.

## HISTOIRE DE L'ASSOCIATION DE LA NOBLESSE FRANCAISE

Notre ami Claude Latta a bien voulu me poser quelques questions au sujet de mon livre sur l'A.N.F. autrement dit l'Association de la noblesse française et les raisons qui ont pu inciter plusieurs Foréziens à lancer ce groupement. Pour certains il était périmé, pour d'autres il paraissait poussiéreux. A vrai dire, la question est beaucoup plus complexe ; même en dehors de son contexte historique qui intéresse les spécialistes de l'histoire. Des motivations à la communes et disparates ont été à l'origine de l'action du comte de Neufbourg et de quelques autres dont j'étais. Pour ma part, c'était mon intérêt pour l'histoire - étant à la Cour des Comptes sous les ordres de mon "patron" Pierre Godin, procureur général - ce dernier était accessoirement président du conseil d'administration d'un service d'enquêtes sociales près du tribunal pour enfants et adolescents de la Seine. Il m'avait demandé de l'aider dans ce domaine un peu spécial où l'ambiance de la misère côtoyait le vagabondage et la délinquance. Si beaucoup de jeunes étaient touchés dans les classes modestes, les classes plus aisées n'étaient pas totalement exemptes de dégâts.

De son côté, le comte de Neufbourg, auteur du "Régime féodal et la propriété paysanne" puis co-auteur avec Georges Guichard, Perroy, Dufour, Marguerite Gonon, des Chartes du Forez, travail auquel collabora ensuite Etienne Fournial, avait pour sa part constaté la chute verticale de certaines familles de la noblesse. Quelles étaient les raisons de ces chutes ? Etait-il possible de remettre en selle les intéressés ou ceux qui étaient tombés. Ici, remarquons une fois de plus que tous les aristocrates ne dorment pas avec une couronne sur la tête, ce serait inconfortable ; il y a des infortunes partout. Tutey le souligne dans son livre basé sur les archives du ministère de la Guerre et écrit avec indépendance. Si la noblesse fut longtemps exempte de la taille, elle devait en contrepartie le service militaire à ses frais et sans solde, même dans les grades subalternes.

De ces situations difficiles nous avons trouvé bien des exemples, notamment avec les Bardonnenche dont l'un était devenu lampiste à la gare du Nord à Paris, d'autres dérogés dans le Bordelais. Les Vichy après avoir tenu une situation de premier plan en Forez et Bourgogne étaient tombés à zéro ; les Vérines subsistent modestement à Bas-en-Basset ; les Châteauneuf ont des branches avec des situations très diverses ; il en est de même pour les Reinach. Pour mettre au point toutes ces situations particulières et éviter les erreurs de filiation, d'homonymie, d'adoption, il est nécessaire mais malaisé de réunir toutes les pièces justificatives concernant un individu.

Dans ce contexte d'idées diverses, il nous était venu à l'esprit qu'à une époque où toutes les branches d'activité donnent matière à groupement : syndicats professionnels, associations culturelles ou sportives, il pouvait être intéressant de former une association de caractère semi-historique et semi-philanthropique. Alors quelle formule adopter ? Ici une énorme difficulté pour arriver à un critère aussi satisfaisant que possible. Après bien des palabres entre divers sympathisants, nous sommes arrivés à définir quelques règles de base : l'histoire vraie, l'entraide, la conservation des archives, la protection du nom aussi intéressante pour les particuliers que la propriété littéraire ou commerciale ; il y a des escrocs et des faussaires partout.

Nous sommes partis sur ces données ; des échanges de vues ont eu lieu à Beauvoir puis à Paris. Un mien cousin, le marquis Dugon travaillait chez Alsthom, mais sa propriété de Moidières près de la Verpillière aux confins du Rhône et des Alpes permettait des contacts avec Arthun. Autrement, d'autres réunions eurent lieu à Paris quand nous étions de retour de congé. Outre les noms des anciens que l'on peut relever dans les premiers bulletins, mention doit être faite du comte Olivier Costa de Beauregard, homme d'oeuvres très dévoué, et du regretté vicomte de Marsay, historien de talent et de bon conseil, mais homme de cabinet plus qu'homme de terrain.

Après les principes généraux rappelés plus haut il restait à définir les règles pratiques nécessaires pour l'admission des sociétaires ; ce ne fut pas facile. Ces dispositions donnèrent et donneront encore matière à discussions délicates.

Notre association démarra donc en fait en 1931 et c'est seulement le 29 octobre 1932 que je pus faire la déclaration à la préfecture de police de Paris. Ici se place un incident burlesque qui rappelle Courteline et son livre sur les ronds-de-cuir. N'étant pas très expert en matière de frappe sur machine à écrire, j'avais tapé involontairement sur le timbre fiscal imprimé dans le papier et estampillé la République. Plutôt grognon le chef de bureau me dit que j'ai encouru une amende et que mon papier ne vaut rien ; il me le rend. Je file aussitôt boulevard Saint-Michel, dans un café tabac en face du palais de justice ; Installé devant un bock de bière, mon stylo en main, je rédige une autre déclaration, cette fois manuscrite. Je remonte illico chez mon chef de bureau de la préfecture de police. Surpris d'une telle célérité peu conforme aux usages administratifs, notre homme me signe un reçu. Cette fois l'A.N.F. est laïquement baptisée sous le numéro 169 890 ; ouf, cette fois nous sommes sauvés !

La suite continue avec des hauts et des bas ; la publicité de la déclaration nous apporte plus de demandes de secours que de cotisations ; Dugon ne sait plus où donner de la tête tandis que Neufbourg travaille d'arrache-pied au bulletin ; il signera nombre d'articles sous des pseudonymes divers pour rameuter des adhérents ; le capitaine de Roton, grand blessé de la première guerre, s'efforce de réunir les pièces nécessaires à la constitution des dossiers ; à vrai dire nous touchons un peu à tout car notre équipe est peu nombreuse ; il en résulte parfois un certain désordre car nos coéquipiers des deux sexes sont peu rompus aux méthodes administratives ou commerciales ; ils y mettent tout leur coeur ; y compris la mère de Guy de Neufbourg qui, bien que très âgée, s'occupe activement du vestiaire pour dépanner les plus nécessiteux. De fil en aiguille, l'A.N.F. sera présidée de 1931 à 1934 par le comte Olivier Costa de Beauregard, dévoué et modeste qui n'a pas voulu être qualifié du titre de président bien qu'il en ait assumé toutes les fonctions. Neufbourg réussira à décider son vieux camarade le duc de Lévis Mirepoix à venir parmi nous quand le mouvement est bien lancé. Une séance mémorable du 27 janvier 1934 concrétise son élection.

Ensuite, il faudra toujours trouver des fonds pour les bourses scolaires, le dépannage, ou le train quotidien. Nous y arriverons avec quelques représentations théâtrales données par une bonne troupe d'amateurs, des ventes de charité et aussi les cotisations. Ce n'est cependant pas une sinécure sans parler de véritable siège social, car nous nous réunissons chez l'un ou chez l'autre avant d'avoir un vrai siège dans un appartement prêté gratuitement boulevard Haussmann pendant quelques années puis dans un local loué rue Saint-Lazare.

Avec l'année 1939 arrive la guerre et un trou de cinq années jusqu'en 1945. La France est coupée en deux par la ligne de démarcation et les absents dont je suis sont nombreux. La vie reprendra lentement en 1945 ; l'association

n'est pas morte ; elle est seulement restée en veillesse. Quelques difficultés surgiront en 1948 ; il semble qu'elles soient dues à l'admission, vers la fin de l'occupation, d'un sociétaire dont les pièces filiales produites pouvaient donner matière à contestations où qui même faisaient défaut ; l'intéressé est mort, n'en parlons plus ; seulement, en cette année 1948, toujours volcanique Neufbourg avait donné sa démission ; plus tard il reprendra heureusement contact avec l'A.N.F. et lui fera des dons importants.

Indépendamment de ces heurts, vingt ans plus tard l'année 1968 sera marquée par des difficultés beaucoup plus graves pour des questions de doctrine, trop longues à détailler ; elles opposeront surtout les fondateurs à des membres venus plus tard, mettant en jeu des principes moraux et religieux. Discussions qui aboutiront à une table ronde chez le président en fonction de l'époque, le prince Guy de Polignac. Elle fut présidée par notre président honoraire, le duc de Lévis Mirepoix, bien qu'il fut un peu juge et partie en raison de ce qu'il avait écrit à l'occasion de cette controverse mais sa qualité d'académicien et sa courtoisie pouvaient permettre d'oublier ce détail. Se trouvaient donc en présence, d'une part le prince Guy de Polignac, le marquis de Luppé, le baron Durye, directeur aux Archives Nationales et d'autre part l'amiral de Crémiers, le marquis d'Andigné et moi-même. Nous arrivâmes finalement à une solution transactionnelle qui, si elle n'était pas parfaite, évitait une cassure ou trop de démissions dans l'association. Nous rappelions que nous avions obtenu 524 voix pour notre thèse contre 41 à Polignac. Nous ne cherchions pas un succès bruyant mais nous attendions des réponses précises à des questions graves au moment où notre reconnaissance d'utilité publique était imminente.

Ces pages tournées on ne peut que se réjouir du développement de l'A.N.F. même si la multiplicité des activités aboutit à des tâches plus lourdes. Environ 2 000 familles et plus de 6 000 membres produisent de sérieuses contraintes ; heureusement les bénévoles sont nombreux et qualifiés. La trésorerie n'a plus aucun rapport avec le minuscule budget que je gérais en 1938. Il s'y ajoute, bibliothèque, salles de réunions, bridges amicaux, conférences à l'initiative de la vicomtesse Maurice de Meaux. Je cite celle du comte de Sédouy, ambassadeur permanent de la France à L'O.C.D.E. ou celle de Béatrix de Toulouse-Lautrec : "J'ai vingt ans à Rawensbruck" (quels souvenirs de Montluc !), celle de Geneviève de Galard restée seule infirmière à Dien-Bien-Phu avec les combattants quand les avions ne pouvaient plus ni atterrir ni décoller. Sur d'autres questions la marquise de Brissac, licenciée en théologie, prépare une conférence sur la Semaine Sainte. Il faut cependant nous limiter et pour conclure ajouter qu'actuellement l'A.N.F. étudie la possibilité de création d'une maison d'accueil pour personnes âgées. Ainsi va la vie ; en 1930 nous étions loin de penser à ce que nous voyons aujourd'hui.

Olivier de SUGNY